Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601618-20260212-2026_06-DE

PLOEMEL

DELIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le **Jeudi 12 février à 20 heures**, le Conseil municipal de la Commune de Ploemel s'est réuni en séance publique en mairie, Salle Joseph Le Pévédic, sous la présidence de Monsieur le TALLEC Jean-Luc, Maire, dûment convoqué le 30 janvier 2026

Etaient présents (21) : LE TALLEC Jean-Luc, GRANGER Muriel, GERONIMI Claude, Morgan LE BOULAIRE, BOUILLY Christian, MORVANT Sylvie, LE FALHER Christophe, ROY Martine, LE BELZ Louis, LE MAREC Eric, LE PORT-HELLEC Lénaïck, LAURENT Marylène, LE CHAPELAIN Guillaume, ÉON Murielle, OUVRARD Karine, REBOURS Alain, LE BAIL Sylvie, ROSNARHO Pascal, COTTIN Séverine, FRETTE Christian, SERVAIS Myriam

Absents (2) : Alban VAN ERTRYCK, Carine GEFFROY

Secrétaire de séance : Claude GÉRONIMI

Conseillers en exercice : 23	Présents : 21	Votants : 21

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement

2026-06 : Subvention aux associations pour 2026

Rapporteur : Muriel GRANGER, adjointe à la culture, communication et vie associative

A la suite de leurs demandes et au vu de l'intérêt que représentent les actions des associations pour la population, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations mentionnées ci-dessous, pour contribuer à la bonne marche de leurs activités.
Il est également proposé d'attribuer des subventions exceptionnelles forfaitaires dans le cadre d'une action ou d'un projet, d'un évènement ou une manifestation ayant un impact sur Ploemel (comme par exemple une compétition sportive au niveau national), qui devront faire l'objet d'une demande motivée et justifiée.
Entendu le rapport de la première adjointe, Muriel GRANGER en charge de la vie associative

Vu les avis de la commission vie associative du 13 janvier 2026 et de la commission finances du 27 janvier 2026,

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

Subventions de fonctionnement :

Associations	Pour information, contribution en nature	SUBVENTION 2026
Amicale du personnel		2200 €
Amicale laïque du Groez Ven		250 €
Amicolog		180 €
APEL Sainte Marie		250 €
Art floral	*Prêt de la salle des anciens*	140 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601618-20260212-2026_06-DE

Association sportive du golf de Saint Laurent		750 €
Beaj Noz		395 €
Bellifontains Pétanque Ploemel		295 €
Centre de vie des Korrigans		250 €
CIMA		210 €
Club cyclotouriste Ploemelois		160 €
Club des randonneurs		630 €
Club de tennis de table Erdeven-Belz		100 €
Comité des fêtes	*Prêt d'un local (ZA de Pont Laurence)*	1700 €
Comité du souvenir Français		150 €
Concours National de la Résistance et de la déportation (CNRD)		100 €
Dalc'h Ataù	*Prêt de la salle polyvalente*	500 €
Danserion Bro Plenuer	*Prêt des salles communales*	525 €
De fuseau en aiguille	*Prêt de la salle des anciens*	100 €
Entente Sportive Ploemeloise (ESP)	*Prêt des bâtiments au stade*	2 265 €
La crèche de Ploemel		160 €
Les bébés d'abord	*Prêt salle communale*	100 €
Les toqués du jeux	*Prêt de la salle des anciens*	270 €
Loisirs et culture de la Ria		130 €
MAM les p'tites fripouilles		100 €
Médaillés militaires 1597ème section Belz/Etel		100 €
L'outil en main Belz Ria d'Etel		100 €
Photophil		100 €
PLA (Patronage Laïque d'Auray)		780 €
PLC Auray Basket		310 €
Ploemel en arts		100 €
Ploemel forme	*Prêt des salles communales*	950 €
Ploemel Roller Club		405 €
Ploemel Tir		100 €
Skol Diwan an alre		1 607,88 €
Shugyosha		660 €
Société communale de chasse	*Prêt d'un local (ZA de Pont Laurence)*	600 €
Tennis Club de la Ria		200 €
Union Nationale des anciens Combattants		300 €
TOTAL		**18 222.88€**

Subventions exceptionnelles : 9 289 €

Associations	Motif	Montant
Danserion	Anniversaire des 45 ans	3 000 €
Les bébés d'abord	Remise à niveau PSC1	410 €
Ploemel Roller Club	Création	400 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601618-20260212-2026_06-DE

Amicolog	Stage de mycologie (remise à niveau)	1 000 €
Ploemel tir	Renouvellement réservoirs à air comprimé	1 479 €
ESP	Anniversaire des 30 ans	3 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des voix (1 abstention, Christian FRETTÉ) :

- d'approuver le tableau global ci-dessus des subventions aux associations pour l'année 2026 pour un montant de **27 511.88 euros** dont 9 289 euros de subventions exceptionnelles.

- d'autoriser Monsieur le Maire à payer dépense sur le chapitre 65 du budget 2026

MAIRIE DE PLOEMEL MORBIHAN

Le Maire,
Jean-Luc LE TALLEC

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État